



SERIE HUMANITE ET BIOSPHERE

Propositions relatives à la question de l'eau

CAHIERS DE PROPOSITIONS POUR LE XXI^{ÈME} SIÈCLE - EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MYER

Les cahiers de propositions pour le XXI^e siècle

Les cahiers de propositions forment une collection de petits livres regroupant, dans chacun des domaines déterminants pour notre avenir, les propositions qui auront semblé les plus pertinentes pour mettre en œuvre dans nos sociétés les ruptures et les évolutions nécessaires à la construction d'un XXI^e siècle plus juste et plus soutenable. Leur objectif est de stimuler un débat sur ces questions aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial.

Les grandes mutations que l'on regroupe sous le terme de "mondialisation" constituent, en elles-mêmes, autant de chances de progrès que de risques de voir s'accroître les inégalités sociales et les déséquilibres écologiques. L'essentiel est de ne pas laisser les grands acteurs politiques et économiques conduire seuls ces mutations. Trop prisonniers de leurs propres logiques de court terme, ils ne pourront que nous mener à une crise mondiale permanente, devenue manifeste depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

C'est pourquoi l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire [voir annexe] a lancé l'idée, au cours des années 2000 et 2001, d'un processus de collecte et d'identification de propositions émanant de différents mouvements et organisations, de différents acteurs de la société, de différentes régions du monde. Ce travail s'est déroulé au moyen de forums électroniques, et a été ponctué par une série d'ateliers ou de rencontres au niveau international, qui ont abouti la présentation, à l'occasion de l'Assemblée Mondiale des Citoyens tenue à Lille (France) en décembre 2001, d'une soixantaine de textes de propositions.

Ce sont ces textes, éventuellement complétés et mis à jour, qui sont maintenant publiés par un réseau d'éditeurs associatifs et institutionnels en 6 langues (anglais, espagnol, portugais, français, arabe et chinois) et dans 7 pays (Pérou, Brésil, Zimbabwe, France, Liban, Inde, Chine). Ces éditeurs travaillent ensemble pour les adapter aux différents contextes culturels et géopolitiques, afin que les cahiers de propositions suscitent dans chacune de ces régions du monde un débat le plus large possible, et qu'ils touchent les publics auxquels ils ont destinés, que ce soit les décideurs, les journalistes, les jeunes ou les mouvements sociaux.

Présentation du cahier « Propositions relatives à la question de l'eau »

L'eau est une ressource vitale irremplaçable, et par là même, un instrument économique et géopolitique puissant.

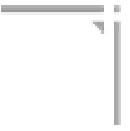
De nos jours sa gestion dans les principaux secteurs d'utilisation (secteurs agricole, urbain, énergétique et industriel) est de plus en plus dominée par de grands groupes industriels et financiers dont le seul intérêt est le profit à court terme.

La gestion de l'eau est un "défi concret, urgent et planétaire" mis en relief dans ce document, à travers l'analyse de ce que représente cette ressource en termes sociaux et économiques, mais aussi culturels et symboliques. Cette réflexion aboutit à sept propositions sur le long terme, pour une gouvernance de l'eau solidaire et responsable.



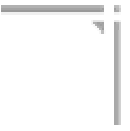
Propositions relatives à la question de l'eau

Cahier coordonné par Larbi Bouguerra (Programme Mobilisateur Eau)
FPH - Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme



Sommaire

PRESENTATION	9
PROPOSITIONS	17
PREMIERE PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	17
DEUXIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	17
TROISIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	18
QUATRIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	19
CINQUIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	20
SIXIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	22
SEPTIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :	24
LES PROCESSUS ET LES MOYENS :	26
1- LES ACTEURS :	26
2- LES ACTIONS CONCRETES :	26
3- LES PERSPECTIVES :	27
NOTES	29
L'ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE PLURIEL ET SOLIDAIRE	31
LES CAHIERS DE PROPOSITIONS SUR INTERNET	33
LES EDITEURS PARTENAIRES	35



Présentation

“ Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c’est qu’il cache un puits quelque part ”

(Antoine de Saint Exupéry)

“ Nous les soussignés, membres reconnus de la communauté scientifique mondiale, avertissons ici toute l’humanité de ce qui s’annonce. Un changement profond de notre gestion de la planète et de la vie qu’elle abrite est nécessaire si nous voulons éviter de grandes souffrances et une mutilation irréversible de notre habitat global sur cette planète.

Le plus grand danger est de se retrouver coincé dans une spirale de déclin écologique, de pauvreté et de troubles, menant à l’effondrement social, économique et environnemental.

Nous les scientifiques publiant cet avertissement, espérons qu’il atteindra et touchera les gens partout. Nous avons besoin de nombreuses aides. Nous appelons chacune et chacun à nous rejoindre dans cette tâche^[1] ”.

Extraits de “ World’s Scientists Warning to Humanity ” (1992)

S’il est un domaine où la gouvernance est nécessaire voire vitale, c’est bien celui de l’eau car c’est bien dans ce domaine “ *qu’un changement profond de notre gestion de la planète et de la vie qu’elle abrite est nécessaire* ”. Pourquoi ? Parce que l’eau est la Vie et que, sur cette planète, l’eau commande et régule tous les phénomènes fondamentaux et toutes les interactions essentielles. La Charte européenne de l’eau affirme dès son article premier : “ *Il n’y a pas de vie sans eau, c’est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines* ”.

En ce domaine de l’eau, règne, à l’heure actuelle, une compétitivité importante entre les différents secteurs d’utilisation : agriculture, villes, industrie, énergie, activités de loisirs...Y prédomine aussi la primauté de la rentabilité. Certains s’inquiètent de la formation de puissants réseaux financiers et industriels géants à l’échelle planétaire qui contribueraient à exacerber les luttes économiques et géopolitiques entre diverses parties prenantes. Suprématie, hégémonie et souveraineté nationale absolue sont des freins à la mise en place de la gouvernance de l’eau pour nombre de spécialistes qui font remarquer que l’Egypte et la Hongrie sont redevables de plus de 95% d’une eau provenant de l’extérieur, la Roumanie de 82%, les Pays Bas de 89%, l’Allemagne de 51%, la Belgique de 33%...De plus, insistent-ils, le Nil et le Congo intéressent neuf pays riverains, l’Euphrate et le Tigre quatre, le Mékong six, l’Amazone sept et le Zambèze huit. En réalité, on compte plus de deux cents bassins versants qui se jouent des frontières politiques. Vaste champ pour une gouvernance mondiale de la ressource comme le note la Plateforme pour un monde responsable et solidaire. Ce texte voit en effet dans la problématique EAU un “ *défi concret, urgent, planétaire* ” et, soulignant, le rôle vital de cet élément, la Plateforme insiste sur “ *la subsidiarité active en*

privilégiant les initiatives locales et en les situant dans une vision d'ensemble".

De fait, la qualité de l'eau et l'accès à cette ressource vitale relèvent à la fois d'une gestion éminemment locale et notoirement géopolitique. Une politique est moins un ensemble de règles, de textes, de lois et de procédures édictés par le gouvernement qu'un système de pensées, une philosophie, pourrait-on dire, à l'intérieur du système de distribution lui-même ; car, en définitive, l'eau n'est elle pas interconnectée à des réseaux de flux conduisant tous au même point - l'océan, point de départ et initiateur du cycle hydrologique ?

Le contrôle de l'eau est un puissant instrument politique, plus puissant même que celui d'un autre liquide plus visqueux et passablement nauséabond : le pétrole. Contrairement au pétrole du reste, l'eau est irremplaçable : au printemps 2001, Zhu Rongji, premier ministre chinois a déclaré : *"La pénurie d'eau est un sérieux obstacle au développement économique et social de la Chine"*. (Le Monde, 18 août 2001)

La gouvernance de l'eau doit oeuvrer pour la paix, l'entente entre les hommes car :

Un monde où l'accès à l'eau est menacé est un monde dangereux.

L'eau est un secteur sinistré dans le monde- du fait de la gestion irrationnelle notamment. Cette situation menace la paix. Le stress hydrique affecte essentiellement le Sud, accentuant encore les écarts entre pays riches et pays pauvres. Dès 1977, à la conférence des Nations Unies sur l'eau de Mar del Plata, les mêmes urgences que celles actuellement évoquées étaient déjà relevées.

De plus, toute politique de l'eau a des répercussions sur :

- Le climat
- L'alimentation
- La santé humaine via l'approvisionnement en eau potable
- L'environnement
- La gestion des eaux usées
- Les conflits entre les hommes, à l'intérieur d'un même pays (Inde, Etats Unis...) comme à l'extérieur d'un pays ou d'un Etat comme le prouvent les opérations militaires au Moyen-Orient, pour ne citer qu'un exemple, ô combien emblématique et douloureux par les souffrances infligées aux hommes et les injustices criantes subies dans l'utilisation de la ressource. Souvent du reste, les conflits à propos de l'eau trouvent- en partie, tout au moins- leurs vénéreuses racines dans la religion, la raison d'Etat, le racisme....

Et, de fait, l'eau est chargée de symboles, de spiritualité dans bien des religions révélées et de croyances. Le baptême chrétien, les ablutions rituelles obligatoires avant chacune des cinq prières du Musulman, l'immersion dans le Gange du bouddhiste...en sont des exemples parmi bien d'autres. L'eau constitue pour de nombreuses civilisations humaines un milieu où s'enseignent les rites de passage, un milieu où l'on se frotte à la vie, à la dure condition

humaine car l'eau est le milieu de vie par excellence. L'eau, disent les Dogons, est habitée par *Nommo*, cet esprit aux pouvoirs mystérieux extraordinaires et parfois redoutables auxquels les êtres humains se doivent de témoigner une vénération absolue. *Nommo* peut en effet décider de la venue des pluies et assurer la prospérité comme il peut causer sécheresse et misère si d'aventure les hommes venaient à négliger son culte. Pour les Anciens Egyptiens, la source de toute vie, fut-elle humaine ou divine, est la masse d'eau primitive personnifiée sous le nom de Nu et qui est à l'origine des deux fleuves sacrés : le Nil qui donne la vie d'une part et le Ciel sur lequel flotte le bateau de Râ, le soleil, d'autre part.

Cette présence de l'eau dans la spiritualité n'est pas un fait du passé. Loin de là ! En mai 1999, les évêques catholiques romains du bassin versant de la Columbia River en Californie ont mis en exergue, dans une lettre pastorale, le rôle du fleuve et ont voulu peser sur le débat en cours concernant le cours d'eau, objet d'une foule d'aménagements controversés. Ces ecclésiastiques affirment que la Columbia River est un "*élément moteur dans la vie spirituelle de la région*" et qu'il ne doit pas être uniquement perçu comme "*bête de somme pour son économie*"^[21].

Sans eau, la santé est illusoire, les aliments impossibles à produire. On dit au Mali : "*C'est l'eau qui tient l'homme*". L'homme peut survivre un mois sans nourriture, mais, privé d'eau, il passe de vie à trépas en une semaine. L'eau est à la base de la sécurité alimentaire. A quelques semaines d'une conférence cruciale pour l'alimentation mondiale, Jacques Diouf, directeur général de la FAO souligne dans le rapport annuel de l'organisation publié en septembre 2001 que la sécurité alimentaire se détériore à travers le monde du fait de la sécheresse, des inondations et d'autres désastres naturels^[21].

A l'aube de ce millénaire, l'Humanité qui sait faire exploser l'atome et contrôler son infernale puissance, cette Humanité qui a foulé le sol lunaire accepte avec légèreté que plus de deux milliards d'hommes ne puissent satisfaire leurs besoins d'eau. **A l'orée du troisième millénaire, une personne sur six n'a pas accès à l'eau potable et une personne sur quatre n'a pas d'assainissement.** Peter Gleick, dans son ouvrage "*The World's water*", estime à 50 milliards par an la somme nécessaire pour satisfaire les demandes en eau des pauvres y compris un assainissement moderne, cette somme étant de loin inférieure aux coûts sociaux actuellement encourus du fait de la mauvaise gestion et d'un assainissement insuffisant. Pour ne rien dire des dépenses d'armement et d'engins de mort !

Des millions d'hommes sont encore exposés aux maladies hydriques et les institutions financières, les institutions de recherche, les organisations internationales comme l'OMS semblent curieusement manquer de volonté pour éradiquer des affections d'un autre âge telles le choléra, le trachome, le paludisme, la bilharziose et la dracunculose (ver de Guinée). Mais, dans les pays riches, une contamination discrète, rampante, insidieuse de l'eau par les pesticides, les médicaments, divers produits chimiques voire les produits radioactifs et des microorganismes résistants mobilisent de grands moyens et préoccupent les spécialistes et les législateurs comme le prouve les complexes "*Safe Drinking Water Act*" et "*Clean Water Act*" votés par le Congrès aux Etats Unis par exemple, les retards affectant la discussion de la loi relative à l'eau au Parlement français ou les puissantes manifestations observées en Espagne à propos du Plan Hydrologique National (PHN)- qui vise à transférer l'eau de l'Ebre vers l'Andalousie- et de la pollution du fleuve Segura en Murcie. Le PHN

est jugé discutable voire absurde par les manifestants qui en appelle à l'Union Européenne et font remarquer : *“ Au lieu de mener une traditionnelle politique de l'offre, nous demandons une nouvelle culture de gestion de la demande d'eau. Le mot-clé est : économiser l'eau^[41] ”* ajoutant que l'eau est gaspillée par l'agriculture irriguée andalouse. Ces justes propos seraient applicables à maints autres pays où la seule gestion connue est celle de l'offre alors qu'il faudrait viser à augmenter l'efficacité de la consommation. L'irrigation, dans de nombreux pays, est notoirement inefficace puisque 37% seulement de l'eau ainsi fournie à la plante est effectivement absorbée par le végétal, le reste pouvant être considéré comme perdu^[51].

Et, de fait, les 70% des récoltes de la terre ne germent que par la grâce de l'eau d'irrigation et celle-ci, en maints endroits, est soit insuffisante soit gaspillée. Sandra Postel, du World Watch Institute, dresse dans un livre récent un bien sombre tableau de la situation de l'eau d'irrigation - dont les niveaux baissent partout, affirme-t-elle, du fait d'une exhaure excessive, d'une exploitation “ minière ”, un peu partout dans le monde, de la Chine du Centre et du Nord à l'ouest des Etats Unis et de la Péninsule arabique au Pakistan sans oublier ni le sud et le nord-ouest de l'Inde ni le nord de l'Afrique. Cette surexploitation de l'eau douce est grosse de dangers car en abaissant la table, elle provoque l'intrusion catastrophique de l'eau salée de la mer et la subsidence comme cela se voit par exemple à Gaza en Palestine, à Mexico, en Californie et autour du lac Houla, non loin de la frontière sud du Liban. Les effets de cette exhaure excessive s'ajoutent, dans certains cas comme en Inde, au Népal et en Chine à l'abattage sauvage des arbres des forêts. Le rôle de conservation de celles-ci vis-à-vis de l'eau des précipitations est pourtant bien connu. Pour ne rien dire de leur rôle dans la lutte contre l'érosion. Un nouvel ordre de l'irrigation doit être défini pour éviter aux hommes une crise majeure face aux menaces de salinisation des sols, à l'hydromorphisme, à la sédimentation et à l'envasement. Tous ces facteurs relèvent d'une gouvernance mondiale assure de Sandra Postel qui critique l'agriculture industrielle, coupable de ne pas tenir compte de l'avenir et de la durabilité.

Il est utile de rappeler ici qu'une agriculture durable fait appel à quelques facteurs importants :

- Une gestion correcte de la biomasse disponible- tant végétale qu'animale
- L'intégration des productions végétales et animales et la suppression de la spécialisation
- L'adaptation des cultures aux conditions climatiques et édaphiques (liées aux sols) locales
- L'adaptation des régimes alimentaires aux possibilités de l'agriculture de chaque terroir.

Il est hélas clair que le mode de vie consumériste de certains ne favorise guère une telle agriculture dont l'extension à la planète entière serait une véritable catastrophe pour l'hydrosphère avec son lot de forêts annihilées, de biodiversité réduite et de produits agrottoxiques.

Il faut en effet garder à l'esprit qu'un régime carné exige bien plus de terre qu'un régime végétarien et la production d'un kg de viande – dans le cas de l'élevage hors sol- gratifie le milieu récepteur de 350 g d'azote alors qu'une sage gestion de la biomasse a des effets bénéfiques pour la ressource : elle régénère les sols, corrige l'érosion, modère l'irrigation, rétablit le régime hydrique des parcelles, élimine le recours aux pesticides toxiques qui contaminent l'hydrosphère. Pour Joseph Orszagh (Université de Mons-Hainaut), *“le jour où l'humanité décidera de ne plus rejeter directement ou indirectement les déjections animales et humaines dans l'eau, on aura la clef de la maîtrise des problèmes de l'eau dans le monde”*. A l'heure actuelle, les hommes demandent à l'eau des services contradictoires : les purifier et les nourrir et dans le même temps, évacuer leurs déchets et les débarrasser des pestilences ! Comme on est loin de la grande sagesse de Gaston Bachelard qui, remarquant que *“l'eau accueille toutes les images de la pureté”* s'interrogeait *“Que serait l'idée de pureté sans l'image d'une eau limpide et claire, sans ce beau pléonasme qui nous parle d'une eau pure ?”* !

Par ailleurs, Gilbert White, professeur à l'Université du Colorado, dans une conférence devant l'Académie américaine des Sciences en 1999, a soutenu que *“Les Etats Unis n'ont pas encore mis au point des objectifs politiques, des critères opératoires et des institutions qui reconnaissent pleinement l'interdépendance entre la santé des écosystèmes et les systèmes sociaux en vue d'atteindre une qualité de vie durable à travers la gestion de l'eau”* et il conclut en affirmant : *“Il en résulte des mesures inefficaces et parfois contre-productives dans un certain nombre de secteurs de gestion des ressources”*.

Ainsi, on le voit, les bénéficiaires de la bonne et saine gouvernance de l'eau profiteront à tous, riches et pauvres mais on réalise le chemin qui reste à parcourir même pour le pays le plus puissant et le mieux doté de la planète !

La mauvaise gouvernance de l'eau est génératrice de drames pour l'Humanité comme le montrent une actualité hélas quotidienne : les inondations du Mozambique dues en grande partie à une gestion inadéquate des eaux des barrages, l'arsenic dans l'eau au Bangladesh (un décès sur dix lui serait dû), les inondations dans la vallée du Mississipi, dotée de fortes industries chimiques. Celles-ci, suite à la colère des éléments et du fait du manque de clairvoyance des hommes, ont gravement pollué non seulement les terres agricoles et les marais bordant la voie d'eau mais aussi le Golfe du Mexique qui souffre maintenant d'une anoxie fatale à bien des êtres aquatiques se traduisant par une énorme chute des revenus des pêcheurs. Et ainsi, on voit, une fois de plus, que les actions des hommes- éternels apprentis-sorciers- dans le domaine de l'eau ont les retombées et les implications les plus inattendues.

La mauvaise gouvernance est génératrice de frustrations et de malaise et la transparence devrait être la vertu cardinale en matière d'eau.

A cet égard, la Charte de la Terre donne quelques repères quand elle affirme : *“L'ampleur et la rapidité des changements qu'a connus l'humanité depuis un siècle, la croissance rapide de la population, les atteintes à la diversité des cultures et des êtres vivants, l'épuisement progressif de ses ressources et leur mauvaise répartition entre les êtres humains, les inégalités entre les sociétés et au sein des sociétés rendent nécessaire et urgent **un meilleur équilibre entre la diversité et l'unité, la personne et la société, le pouvoir et la responsabilité, l'avoir et l'être, le court et le long terme**”* et elle

pose d'emblée la question de la gouvernance, dans le cas général, en termes on ne peut plus clairs : *“ Un gouvernement, même élu de façon légale, perd sa légitimité s'il ne gère avec prudence les ressources de la terre, s'il ne veille à garantir à tous les êtres humains l'accès à une vie digne ”* et la Charte, de conclure en traitant de l'équité et de la responsabilité en ces termes : *“ Toute personne et toute société qui utilise à son profit une part excessive des ressources de la terre contracte une dette imprescriptible à l'égard du reste de l'humanité ”*. Ces principes s'appliquent parfaitement au cas de l'eau.

La gouvernance de l'eau nécessite un examen et une réflexion bien au delà de *“ l'accès à l'eau potable ”* - même si cet objectif est tout à fait louable. Car, il ne faut pas perdre de vue que, là où le précieux liquide fait défaut, sévit en réalité la pauvreté bien plus que l'aridité ou la soif. Et, de fait, le manque d'eau ne signifie pas généralement mourir de soif mais surtout souffrir de faim car il faut mille litres d'eau pour faire un pain.

A l'occasion de la conférence de Paris sur l'eau et le développement durable en mars 1998, l'ambassadeur Stéphane Hessel disait *“ Si l'eau est un bien économique, c'est avant tout un bien social. C'est l'égalité d'accès à ce bien commun qui doit être construite et défendue ”*. C'est là, à notre sens, la pierre de touche d'une gouvernance acceptable.

Le poète français Paul Claudel disait : *“ L'eau est le regard de la Terre, son appareil à regarder le temps ”* et l'environnementaliste indien Anil Agarwal renchérit plus prosaïquement : *“ L'eau est le dépositaire ultime de tous les péchés de l'homme. Tout déchet qu'il produit s'y retrouve au final. Plus une société commet de péchés à l'endroit de l'eau et plus elle lui est insensible et indifférente, plus dégradés sont ses rivières, ses fleuves et ses lacs ”*. L'eau a, en effet, un important rôle de **révélateur** de nos comportements et de nos rapports sociaux et économiques. Le géographe Swyngedow montre à propos de Guayaquil en Equateur, comment la distribution de l'eau est inséparable des problèmes d'inégalités sociales et spatiales (riche/pauvre, homme/femme, bidonvilles/quartiers cossus). Concernant l'Espagne, il explique comment la modernisation de l'Etat est allée de pair avec des changements fondamentaux dans les méthodes d'utilisation de l'eau. Ainsi les politiques de l'eau, la culture de l'eau et l'ingénierie liée à l'eau ont joué un rôle central dans la formation de la société espagnole et il ajoute : *“ Rien ou presque dans le paysage social, économique et écologique contemporain espagnol ne peut être compris sans une référence explicite à la position en évolution de l'eau dans la société espagnole telle qu'elle apparaît sous nos yeux^[61] ”*.

Nécessité de la gouvernance globale de l'eau :

- 1- Il y a d'abord le **primat physique** : le cycle global de l'eau concerne bien évidemment toute la terre et tout le Vivant même si l'eau est fort inégalement répartie et que sa quantité est pratiquement fixe depuis l'apparition de la Terre dans le Cosmos. L'eau nous lie tous sur cette terre et la composition chimique de l'océan des origines, là où la Vie a apparu, se lit encore dans le plasma de notre sang humain.
- 2- Les avancées technologiques font que ce cycle est en passe d'être perturbé par les activités humaines : outre les perturbations climatiques induites, on sait depuis 1986 que les précipitations contiennent des résidus de pesticides et de produits industriels et que ceux-ci peuvent être

transportés sur de longues distances contaminant ainsi des pays et des régions qui ne les ont pas utilisés. Pareillement, le même scénario s'observe s'agissant de la pollution des nappes phréatiques transfrontalières.

- 3- Face aux tentatives de ceux qui veulent faire de ce liquide vital une vulgaire marchandise livrées aux divagations et aux sautes d'humeur des marchés car "*l'eau se globalise et s'insère progressivement dans les contradictions de l'ordre économique mondial*", il faut opposer cette vérité incontournable : l'eau est un **bien commun de l'humanité**- héritier des notions de *res nullis* et *res communis* du droit romain, par exemple-, porteur de symboles et d'une éthique unique et particulière dans toutes les cultures et toutes les civilisations humaines au cours des âges.

S'agissant d'un bien commun de l'Humanité, il incombe aux hommes d'en organiser la gestion durable et de mettre un frein aux comportements irresponsables et au laisser-faire. Cette notion de bien commun suppose, cela tombe sous le sens, une société internationale fondée autour d'un espace public et des règles politiques instituant des droits et des devoirs aux membres de la communauté politique souveraine. Cette entité devrait pouvoir réguler le partage de l'eau sur la base de valeurs communes entraînant la responsabilité- laquelle serait sous le contrôle d'une instance supérieure indépendante.

- 4- Les écarts choquants de consommation de l'eau ne sauraient durer indéfiniment sans porter atteinte à **la paix entre les hommes** : une régulation globale juste est nécessaire. Elle visera à promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide et de coopération comme elle visera à l'émergence d'une **expertise indépendante** en la matière permettant l'apparition d'un "*génie de l'environnement où un processus d'apprentissage collectif rend possible le développement d'une gestion socialisée des ressources et des risques*". (Bernard Barraqué). Un programme international doté de réels moyens pour assurer une meilleure couverture des besoins élémentaires des plus démunis devrait voir le jour et mettre fin à la dispersion des efforts entre FAO, OMS, RIOB, OIE...

- 5- Si crise de l'eau il y a, celle-ci n'est pas due au manque d'eau même s'il existe objectivement des situations locales de pénurie. Anil Agarwal ne croit guère, en effet, à l'existence de la "*crise*" : il incrimine d'abord "*la mauvaise gestion*" car "*la crise*" peut servir certains desseins. On a par exemple montré comment la sécheresse de la seconde moitié des années 80 dans le comté de Santa Barbara en Californie a été construite et utilisée par les lobbies industriels. La perception (dirigée) de la sécheresse a en effet conduit la population de ce comté à approuver par référendum l'extension du *State Water Project* de l'Etat de Californie à leur territoire. Si l'objectif des partisans de cette extension était de relancer le développement urbain et la croissance économique, jamais cela ne fut exprimé dans ces termes. Le fait de s'insérer dans la plan hydraulique général de l'Etat de Californie fut présenté comme une sorte d'assurance-sécheresse plutôt que comme une promotion de la croissance économique. Pour orienter le débat de cette façon, écrit Pierre Cornut, le lobby de l'eau a utilisé trois stratagèmes : (i) organiser l'infrastructure de distribution d'eau du Comité de manière à éviter toute ingérence de la population dans les prises de décision ; (ii) éviter dès le début de la sécheresse l'utilisation de

technologies économes en eau ; et (iii) définir la sécheresse dans les débats publics comme “ *une crise* ”.

Par ailleurs et d'une manière générale, les dysfonctionnements dans l'approvisionnement tiennent avant tout à l'incapacité de bien gérer la ressource. La crise de l'eau n'est pas le triste apanage du Sud seul. La sécheresse frappe l'Espagne et les Etats Unis. Le Colorado est à sec : son eau remplit les piscines de Los Angeles et sert aux jeux d'eau de Las Vegas. La pollution par les nitrates est générale en Bretagne “ *car les préoccupations environnementales n'occupent encore aujourd'hui qu'une position marginale dans la politique agricole* ” relève le rapport exhaustif sur l'eau du Commissariat Général au Plan (Septembre 2001). Ce texte déplore l'insuffisance des mesures mises en œuvre pour lutter contre les pollutions par les nitrates et les pesticides, et notamment l'absence d'une véritable police de l'eau, pour imposer aux pollueurs le respect des normes. Les inondations sont de plus en plus fréquentes dans les vallées françaises. En France, plusieurs centaines de captages d'eau potable sont fermés annuellement car déclarés impropres du fait de la pollution agricole rapporte *le Monde* du 11 septembre 2001. Ainsi, objectivement, la pollution diminue les réserves en eau et la France est loin d'être un cas isolé dans les pays industrialisés. La France a même été condamnée, le 08 mars 2001, par la Cour de justice européenne pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne. Les zones humides essentielles pour les équilibres bioaquatiques sont en train de disparaître de l'Elbe au Gadalquivir. Bien entendu, le Nord est infiniment mieux armé que le Sud pour faire face à la crise d'autant que dans les pays pauvres le risque biologique additionne ses méfaits à ceux de la pollution chimique et industrielle non contrôlée.

Propositions

Face à cette situation, le maître-mot est solidarité ; concertation et entraide doivent régir les rapports entre les hommes. La nécessité d'une gouvernance globale est ainsi soulignée.

PREMIERE PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

L'eau est un droit imprescriptible de tout être humain.

L'eau est un bien commun de tous les hommes.

L'eau est aussi un bien économique et social.

Toute gouvernance de l'eau doit comporter un volet social car nul ne saurait être privé d'eau en raison de son incapacité à la payer.

Le Professeur Kader Asmal, ministre sud- africain de l'hydraulique et des forêts de 1994 à 1999 est l'auteur de la fameuse loi de 1998 (National Water Act) considérée comme le texte le plus complet - " *visionnaire et global*" - dans le monde en la matière. Ethique et prise en compte des besoins des plus faibles ont été à la base de la philosophie qui a présidé à la rédaction de cette législation.

Cette loi introduit le concept de " réserve d'eau " qui met en exergue les besoins humains et le fonctionnement des écosystèmes fondamentaux et les place avant les intérêts de l'économie ou de l'industrie. C'est ainsi que l'eau est payée suivant une échelle mobile : les plus gros consommateurs- industriels et gros exploitants agricoles- acquittent le plus gros de la facture ; quant aux plus modestes, ils payent ce qu'ils peuvent. Asmal a aussi beaucoup fait pour les femmes allégeant leur pénible corvée d'eau au maximum au moyen de sa " *Féminisation de la politique de l'eau* " ; celle-ci a en outre permis un accès raisonnable à l'eau potable ainsi qu'une évacuation correcte des eaux usées.

DEUXIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

Tous les niveaux de gestion de l'eau sont nécessaires et interdépendants.

La transparence et la participation effective et démocratique- des femmes et des minorités notamment- doivent marquer toute gestion de l'eau.

L'éthique doit présider à toute gestion de la ressource et à tout ce qui touche à l'eau

Pierre Calame et André Talmant font bien ressortir le caractère particulier de cette gouvernance quand ils écrivent : *“L'eau appelle une gestion à l'échelle à l'échelle du ménage et du voisinage mais aussi de la nappe phréatique, du petit bassin versant, du grand bassin versant fluvial-souvent à cheval sur plusieurs Etats- et au bout du compte, des mers et des océans. Il n'est pas possible de déterminer un bon niveau de gestion de l'eau, ils sont tous nécessaires et interdépendants”*.

D'un point de vue rigoureusement scientifique et technique, force est de constater que les solutions techniques pour maîtriser tous les problèmes de l'eau dans le cadre d'une gestion durable sont à notre portée. Leur application à grande échelle résorberait en l'espace d'une génération ou deux les problèmes les plus criants tels que la sécheresse, les inondations, le manque d'eau potable, la pollution, l'érosion...mais il faut tenir compte aussi des aspects sociaux et des connaissances que les populations ont accumulées au cours des âges et qui souvent, ont le grand mérite de satisfaire au critère de durabilité. Ce qui ne saurait être dit pour qualifier certaines pratiques modernes.

Thalès de Milet- l'un des sept Sages de la Grèce antique- disait déjà au VI^{ème} siècle avant J.C : *“L'eau est à l'origine et à la base de toutes choses”* et, plus près de nous, à la Renaissance, Léonard de Vinci – qui était aussi un excellent ingénieur-affirmait : *“ l'eau est la force conductrice de la Nature ”*.

Troisième proposition pour la gouvernance de l'eau :

La gestion des eaux partagées, des aquifères en commun et des bassins versants doit être renforcée par des coopérations régionales et par un cadre légal approprié, juste et équitable.

L'approche intégrée des bassins versants doit prendre en considération les besoins de l'irrigation et ceux des villes, conjointement et non séparément comme cela s'observe souvent. Des mécanismes doivent être recherchés pour amener à économiser l'eau et pour en accroître l'efficacité dans les systèmes d'irrigation et dans les processus industriels.

La gouvernance de l'eau est si importante pour les sociétés humaines qu'elle permet à certains historiens et aux spécialistes des sciences humaines de les distinguer. Ainsi, Karl Wittfogel^[2] salue-t-il l'émergence fulgurante de *“la démocratie hydraulique”* de l'Etat hollandais du XVII^{ème} siècle en l'opposant aux célèbres *“despotismes hydrauliques”* orientaux notamment car la mobilisation d'importants volumes d'eau exige de faire appel à une main d'œuvre abondante qui doit être coordonnée, disciplinée et parfaitement dirigée, et c'est probablement en pensant à l'eau que Norbert Wiener- le père de la cybernétique- a proposé, dès les années 40, une Méthode comportementale d'étude, valable pour l' *“ensemble des phénomènes naturels, psychologiques et sociaux”* qui permettrait de concevoir une société sans conflit et pouvant faire l'économie du politique. On relèvera que la question de l'eau devient ouvertement une problématique majeure dans les chancelleries et dans la haute politique. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat

américain affiche ainsi sa volonté de lui donner une place essentielle dans la politique étrangère des Etats Unis et propose rien moins qu' " *une alliance globale de sécurité sur l'eau* " précisant le 10 avril 2000, à l'occasion de la Journée de la Terre : " *J'ai à l'esprit non pas une alliance comme l'OTAN, limitée à certains pays et constituée seulement des gouvernements mais plutôt une alliance moins formelle, ouverte à tous ceux qui comprennent l'urgence à travailler ensemble pour conserver une eau transfrontalière, la gérer de manière sage et l'utiliser à bon escient*⁴⁸¹ ".

En fait, partout sur la terre, l'Etat, depuis le XIX^{ème} siècle, s'est pratiquement arrogé la fourniture de l'eau en se substituant aux communautés et aux ménages jusque là rouages de base de la fourniture, de la distribution et de la gestion de l'eau alors que la distribution de l'électricité et celle du gaz n'ont pas fait l'objet d'un tel monopole. Mais, depuis le milieu des années 80, on note " *une pénétration du marché de l'eau potable par le capital privé, à la recherche de nouveaux créneaux commerciaux au moment précis où la phase d'investissements massive, socialisée, se clôture* " et que se développe la crise de l'Etat-Providence qui- faut-il le rappeler?- a réalisé, seul, sur deniers publics, les travaux et les infrastructures les plus coûteux et veillé à l'hygiène des populations et de la force de travail au moyen de l'éducation sociale et sanitaire.

Anil Agarwal et Sunita Narain notent que, dans le cas de l'Inde, la réglementation bureaucratique de la ressource n'a jamais mené à rien. Ils affirment que la nationalisation de la gestion de l'eau en Inde n'a fait qu'aggraver la situation. " *Laissons les populations locales qui l'utilisent et pour lesquelles l'eau est synonyme de toute bonté et de toute richesse s'en occuper* " s'écrient-ils. La mise en place généralisée de solutions techniques décentralisées, simples et peu onéreuses et parfois existantes déjà peut permettre de résoudre les problèmes.

Mais l'équité doit prévaloir pour que ceux qui polluent l'eau doivent être astreints à la réhabiliter (Principe pollueur-payeur).

Les droits de certaines communautés doivent être scrupuleusement respectés : à titre d'exemples et sans aucune exhaustivité, on pourrait citer : les nomades, les éleveurs en Afrique subsaharienne, les populations indiennes des Andes...en notant que l'injustice dans ce domaine conduit à des drames et à des souffrances notamment chez les plus défavorisés. Ainsi, le 14 décembre 1999, dans le Gujarat en Inde, des affrontements entre la police et les villageois protestant contre la décision de l'Etat de réserver des stocks d'eau pour les villes ont fait trois morts et vingt blessés.

QUATRIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

*L'eau est cruciale pour l'exercice de la **subsidiarité active**, dans la prise de décision à la base et en donnant la parole aux sans-voix.*

*Sa gouvernance devrait mettre en marche une **globalisation inversée** ayant pour fondement la solidarité.*

Les savoirs traditionnels des communautés en matière d'eau devraient être réhabilités et pris en considération à l'occasion de tout projet et de toute réalisation nouvelle

A l'orée du troisième millénaire, la gouvernance de l'eau se pose de manière particulièrement aiguë pour l'humanité, pour les pays riches comme pour les moins fortunés car elle a des implications écologiques, financières, politiques et éthiques globales. Pour ne rien dire des souffrances des hommes et des femmes quand l'eau vient à manquer, se fait rare ou est de qualité douteuse. On s'accorde à dire que la surexploitation de la ressource, l'accès de plus en plus problématique à une eau non contaminée par les polluants organiques et chimiques^[9], la compétition accrue et les conflits potentiels sont les principales caractéristiques de l'avenir proche. A ce sombre tableau, il faut encore ajouter les besoins importants des habitants des grandes métropoles du monde dont la croissance ne connaît pas de répit et l'appétit^[10] de ceux qui voit dans cet élément vital un nouvel Eldorado^[11]. Mais il faut raison garder car les prophètes de malheur peuvent être bien peu objectifs.

La civilisation industrielle que nous vivons est complexe et assez impénétrable pour le citoyen qui doit, en tout état de cause, exercer son contrôle sur les experts et les techniciens. Mais gare aux simplifications ! Quoi de plus banal et de plus anodin que d'ouvrir un robinet d'eau potable^[12] ? Ce geste cent fois répété quotidiennement n'est pourtant possible que grâce à une multitude de processus inconnus de l'utilisateur final. Il soulève des enjeux majeurs qui ont trait tant à la subsistance de la ville et à la santé publique qu'à la production historique de l'espace urbain et de sa zone d'influence. De la source au verre, quantité d'évènements s'enchaînent : ils relèvent de l'histoire et du fonctionnement de la société moderne, des relations que cette société entretient avec la nature, et des processus naturels eux-mêmes. Le verre d'eau est à la fois naturel et social^[13]. Une bonne gouvernance de l'eau ne saurait se faire sans tenir compte de cette réalité qui justifie et enracine la subsidiarité active et oppose à la mondialisation voulue par les affairistes une globalisation inversée dans laquelle nul n'est empêché d'émettre son avis.

CINQUIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

L'eau n'est pas une marchandise.

L'accès à l'eau doit nécessairement faire appel au partenariat

La prise en charge financière de l'eau doit être faite au niveau de l'individu et au niveau de la communauté selon les principes de responsabilité et d'utilité et dans le respect de l'éthique et de la démocratie.

Etant donné l'extrême variété des contextes, des données physiques, écologiques et culturelles, des valeurs et de l'éthique particulière de l'eau qui prévalent dans les différentes cultures et civilisations humaines, cette gouvernance devrait définir des principes généraux et laisser aux populations concernées le soin des adaptations locales en vue d'une gestion équitable de la

ressource, dans le respect de la dignité de chacun et dans le cadre d'un développement durable afin que ne soient lésés ni les générations futures ni les autres êtres vivants qui partagent avec nous l'hydrosphère.

Il faut aussi tirer les leçons douloureuses de la Décennie de l'eau et de l'assainissement: la communauté internationale dans son ensemble ayant été impliquée, un retour sur cette période serait bénéfique pour les résolutions à venir, éventuellement.

Il ne faut pas perdre de vue que les techniques actuelles de gestion de l'eau obéissent souvent à des logiques commerciales et industrielles : on ne favorise que les solutions qui permettent de dégager beaucoup de profits. Ainsi est métamorphosée la ressource : l'eau devient une marchandise monnayable. Ce qui renforce parfois les retombées des catastrophes naturelles. Ainsi, K. Bakker a découvert que la crise induite par la sécheresse qu'a connue le Yorkshire en 1995 est intimement liée au phénomène de la privatisation de l'eau potable dans le Royaume Uni et notre auteur de souligner que les causes de la sécheresse sont à la fois naturelles (conditions climatiques défavorables) et sociales comme le changement de gestion de la société distributrice mettant l'accent sur l'efficacité (nécessité du profit) plutôt que sur la quantité des ressources. Et de fait, la privatisation de l'eau en Angleterre est une victoire totale du néo-libéralisme bien que ne permettant aucune compétition directe entre les entreprises du secteur. De plus, les sociétés de distribution d'eau détiennent un pouvoir exorbitant par rapport aux droits des consommateurs, elles s'opposent aux interconnexions physiques entre leurs réseaux respectifs pour mieux protéger leur monopole territorial. Ainsi, le contrôle démocratique d'un bien vital est réduit à peu de chose dans la pratique. Pierre Cornut souligne à cet égard : *“La privatisation des services d'eau potable en Angleterre et au Pays de Galles ne favorise en définitive que les investisseurs privés, aux dépens des ménages et de la collectivité en général. L'inefficacité qui semblait propre aux sociétés publiques et à leur situation monopolistique est loin d'avoir disparue avec la privatisation, surtout si l'on mesure cette efficacité en terme d'accès de l'ensemble de la population à l'eau potable. Les ressources financières que la privatisation a rapportées à l'Etat sont largement en deçà des bénéfices engrangés par les actionnaires des sociétés privées. Enfin, les pertes d'emploi entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité, tout en endommageant la structure syndicale de la fonction publique, seule garante potentielle de conditions de travail acceptables”* et l'auteur de conclure que cet exemple *“fait craindre le pire dans l'hypothèse où les mesures de libéralisation ou de privatisation viendraient à être appliquées dans les autres pays de l'Union Européenne”* et le même auteur de souligner : *“En Belgique, l'eau est en effet interdite de profit sous l'argument qu'elle a une utilité sociale fondamentale incompatible avec “l'esprit de lucre””*.

Ceci étant, face à la pression des marchands de l'eau pour faire adopter les techniques complexes de gestion et d'exploitation les plus onéreuses, il faut promouvoir des solutions durables, décentralisées pour fournir les populations en eau et leur assurer un assainissement adéquat (entretien des ouvrages et des canalisations, lutte contre le gaspillage et les pertes, participation des usagers, préservation de la qualité des eaux libres fragilisées par les pollutions...tels sont quelques objectifs de la durabilité).

En somme, il faut s'employer à démentir cet imbécile adage californien, rapporté par Marq de Villiers, et qui, en contradiction avec les lois de

l'hydrodynamique aussi bien que celles de la morale et des sentiments humains, dit : *" L'eau suit sa pente en remontant vers l'argent " !*

SIXIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

La gouvernance de l'eau doit être guidée par les principes du développement durable.

Elle doit respecter les exigences de tous les êtres vivants sur le globe comme elle doit préserver les intérêts des générations futures.

La Science et la technique doivent être mises au service des besoins des populations tant dans le domaine de l'eau potable que de celui de l'assainissement.

Elles doivent s'appliquer dans le respect des savoirs locaux et en les réhabilitant.

Pour relever ces défis, l'humanité a besoin d'initiatives audacieuses sur les plans institutionnel, politique et technologique. Ainsi, Stéphane Hessel est d'avis que *" le besoin d'instances mondiales efficaces est plus évident que jamais "*.

Quid alors de l'Etat, des communautés, des associations, des universités, des entreprises ?

On relèvera tout d'abord que les grandes réunions internationales ayant traité de l'eau ces dernières années- et celle de la Haye au mois de mars 2000 n'a pas failli à la règle- tout comme l'agenda 21, n'ont pratiquement jamais manqué de soulever la question de la gouvernance et qu'un des *" Principes "* posés par la Conférence de Dublin (Janvier 1992) veut que *" Le développement et la gestion de l'eau doivent être fondés sur la participation des utilisateurs, des planificateurs et des décideurs à tous les niveaux "*, mention particulière étant faite du rôle capital des femmes en la matière. La Conférence de Paris (Mars 1998) déclare dans sa résolution finale : *" L'existence d'une population responsabilisée et nantie de mécanismes lui permettant de participer à la prise de décision à un niveau local et à des niveaux plus élevés, est essentielle pour atteindre des résultats effectifs "*. La Conférence recommande en outre, s'agissant de la gestion de l'eau- notamment dans les villes- l' *" implication active et la participation de la communauté locale y compris les individus concernés, les femmes, la jeunesse et les associations locales "* et appelle à un *" dialogue entre les dépositaires d'enjeux "* et à l' affirmation d'une *" volonté d'inverser le processus traditionnel de décision du sommet vers la base "*.

De son côté, le Forum Européen *" L'eau, source de citoyenneté, de paix et de développement régional "* (Strasbourg, 12/02/1998) évoque *" La démocratie de l'eau "* et *" la gestion démocratique de l'eau par des pratiques participatives et transparentes "* et appelle à *" assurer la protection et la représentation des citoyens dans les instances de décision des services de l'eau "*. Ainsi, sont évoquées les mésaventures de la Décennie de l'eau et de l'assainissement (1981- 1990) *" dont les projets ont été réalisés et parachutés d'en haut "* et qui

n'ont pas fait appel aux connaissances interdisciplinaires et aux différents partenaires, à l'exception des spécialistes et des techniciens de l'eau, d'après Nguyen Tien-Duc de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Cet auteur affirme que la Banque Mondiale a " *accepté une nouvelle éthique privilégiant le financement de projets pour lesquels les décisions sont prises au plus bas niveau possible*". Acceptons-en l'augure même si les résultats du Second Forum Mondial de l'eau de la Haye (Mars 2000) n'ont pas été, à cet égard, à la hauteur des espoirs.

Comment alors expliquer, face à toutes ces bonnes intentions, les nombreux dysfonctionnements observés ?

Pour les participants à la réunion de Penang (Janvier 1997) et à celle de Cochabamba (Juin 2001) du Programme Mobilisateur EAU de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire comme pour beaucoup d'autres observateurs, la volonté politique fait défaut. Les investissements dans ce domaine sont le plus souvent insuffisants comparativement à ce qui est consenti pour la police ou l'armée, l'Etat abandonnant souvent ses prérogatives à des partenaires dont le souci premier est le profit. Il est en effet plus facile de décider de créer un barrage que d'engager de vigoureuses opérations d'économie d'eau (lutte contre les fuites, le gaspillage, le vol...) ou de raccorder des quartiers défavorisés dont la population a un modeste poids politique. Dans certains pays, par exemple, pour participer et donner leur avis quant à la gestion de la ressource, les associations doivent prouver qu'elles sont " *apolitiques*" afin de pouvoir s'impliquer dans la gestion de la ressource. Il se peut aussi que certains " succès " ne soient pas bien connus. Ainsi, lors de la réunion du Programme Mobilisateur EAU de l'Alliance à Téhéran (Avril 1999), Anil Agarwal du Centre for Science and Environment (CSE) à Delhi (Inde) a exposé les expériences réalisées dans des villages des collines semi-arides et sub-humides du Madhya Pradesh et du Rajasthan. Il s'agit d'expériences de " *démocratie participative*" de gestion de l'eau- " *l'eau devient l'affaire de tous*"- qui ont de telles retombées bénéfiques (Ecoregénération) que ces communautés ont accédé à un bien-être inégalé ailleurs en Inde, la saine gestion de l'eau ayant permis de stopper l'érosion, de faire disparaître le spectre de la soif et de la sécheresse par l'aménagement des bassins versants, de petits ouvrages d'hydraulique et par la récupération des eaux de pluie^[14], d'augmenter les surfaces irriguées et les têtes de bétail, de diminuer l'exode vers la ville et ...le travail des enfants ! La démocratie participative s'exerce dans la structure du " *gram sabha*" différente du " *panchayat sabha*" (conseil de village élu prévu par la Constitution de l'Union indienne) dans laquelle chaque famille du village est activement impliquée dans la prise de décision et Anil Agarwal de commenter : " *Les forums publics de discussion travaillent bien mieux que les conseils élus s'agissant de la gestion des ressources naturelles*"- malgré les conditions de pauvreté et d'inégalité- et surtout si ces lieux jouissent d'un bon leadership et disposent du cadre juridique convenable. Pour Anil Agarwal, si ces expériences sont demeurées assez dispersées, c'est du fait de l'absence d'un système de gouvernance qui devrait promouvoir le contrôle de la population sur les ressources naturelles et d'explicitier : " *Ces exemples existent en dépit du système et non du fait du système*". En réalité, il faut beaucoup de persévérance à un individu afin de provoquer des changements au niveau micro. Cependant, si le système de gouvernance permet aux communautés locales de prendre soin et d'améliorer leur ressource, alors les changements viendront plus facilement. Ainsi, " *The Rajiv Gandhi Water Development Mission*" du Madhya Pradesh a prouvé que l'Etat peut multiplier

ces expériences basées sur les efforts de la communauté si existent cependant, non seulement la volonté politique, mais aussi la pression sur les bureaucraties tant technique qu'administrative pour qu'elles soient de la partie. Face à leur succès dans la lutte contre la sécheresse comme à la résistance aux inondations, les "johads"- structures traditionnelles de gestion des bassins versants remises récemment à l'honneur- l'Etat du Rajasthan a modifié ses textes sur la propriété publique de l'eau pour autoriser leur création par les populations. Insistant sur le cas particulier du village himalayen de Jhabua, le CSE de Delhi écrit : " *Une pression démographique accrue ne signifie pas nécessairement une tendance irréversible à la dégradation environnementale. Elle signifie simplement gestion améliorée de l'environnement, ce qui n'est généralement pas possible sans l'implication des gens ; les autorités jouant un rôle limité mais stratégique* ".

Il est clair que ces exemples trouvent leurs racines dans le concept gandhien du " *village republic* " si bien adapté à la régénération écologique. Reste à savoir si cette forme de prise de décision décentralisée peut convenir à l'énorme diversité culturelle et biologique des villages de l'Inde d'abord, du monde ensuite.

En fait, il s'agit de conférer des pouvoirs et d'habiliter les communautés rurales et urbaines à gérer leur milieu, l'Etat et la société civile jouant un rôle critique de soutien pour encourager l'équité et la durabilité dans l'usage et la gestion de l'eau.

Le Programme Mobilisateur EAU a mis en exergue, lors de ses réunions de Casablanca et de Penang, la nécessité d'oeuvrer pour l'avènement d'une nouvelle société qui tiendrait compte du caractère particulier de l'eau et notamment de sa finitude.

SEPTIEME PROPOSITION POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

*Toute gouvernance de l'eau doit promouvoir une **société économe en eau.***

Elle doit veiller à l'harmonisation des valeurs relatives à l'eau pour une meilleure coopération entre les peuples et articuler les différents niveaux de gouvernance en vue d'assurer au mieux la compatibilité entre unité et diversité.

Elle doit promouvoir l'éducation relative à l'eau et, plus largement, sensibiliser le grand public aux économies d'eau et à la conservation de la ressource

La Charte de la Terre dit, en effet, : " *Les sociétés et les personnes les plus riches doivent réformer leur mode de vie, modérer leur consommation, apprendre et valoriser la frugalité* " rejoignant ainsi la Plateforme pour un monde responsable et solidaire.

A l'ère de l'interdépendance, l'Humanité ne saurait résoudre ses problèmes collectifs que par la coopération, la solidarité et la confiance réciproque. Ce point d'évidence aurait du être toujours présent dans notre pratique et notre

mémoire. Les conventions transfrontalières et internationales concernant le Rhin, le Danube, le Mékong, la commission mise en place par l'Angola, le Botswana et la Namibie pour discuter des droits sur l'eau, l'accord atteint par l'Inde et le Bangladesh concernant le Gange après une interminable querelle montrent que l'eau peut et doit être un élément de rapprochement, de dialogue et de coopération.

Aujourd'hui, la problématique EAU vient nous le rappeler de mille manières, à tout instant.

Une gouvernance mondiale de l'eau doit mobiliser les hommes qui devraient éviter, comme le dit Stéphane Hessel, les calculs et les jeux de la politique qui ont fleuri- avec les résultats que l'on sait- dans certains cercles internationaux.

En définitive, la planète souffre moins, aujourd'hui comme à moyen terme, d'un risque global de déficit en eau (même si des situations objectives de pénurie sont réelles) que de graves manques de gouvernance. L'incapacité des Etats et des organisations internationales à mettre en œuvre les mesures proposées tant par les populations que par les experts reflète un retard certain de la réflexion socio-économique sur l'avancée des connaissances et du riche savoir-faire accumulé en matière d'hydraulique, d'irrigation, d'assainissement, de traitement des eaux, de lutte contre les inondations.....

LES PROCESSUS ET LES MOYENS :

1- Les acteurs :

Dans la mesure où la question de l'eau est une question vitale et qu'il s'agit d'une ressource irremplaçable, il est clair que tous les citoyens sont concernés. **On mettra tout spécialement l'accent sur les femmes qui souvent ont la lourde tâche de fournir le précieux et indispensable liquide à la famille.**

Puis, on désignera en particulier :

- Les communautés traditionnelles et les municipalités élues qui doivent matérialiser et donner corps à la subsidiarité active. On rappellera ici le message insistant dont nous ont chargé les amis indiens de Bolivie, d'Equateur, du Pérou et du Chili présents à notre rencontre de Cochabamba en Juin 2001 : *"N'oubliez jamais que l'eau est une question politique"* . Il s'agira d'agir en conséquence.
- La communauté internationale qui doit insuffler vie aux décisions prises pour que se concrétise le concept de l'eau Bien commun de l'Humanité et faire face à ses responsabilités historiques devant les atteintes multiformes qui atteignent l'eau
- Les leaders spirituels, religieux et les éducateurs car le rôle de ces derniers est à cet égard fondamental : ils ont en charge les générations futures.
- Les hommes politiques et les fonctionnaires responsables notamment de la transparence des contrats de gestion publique ou déléguée
- Les associations soucieuses d'environnement, de santé et la société civile dans son ensemble
- Les techniciens dont les connaissances et les réalisations doivent être appréciées au trébuchet de l'intérêt pour les communautés et dans le respect de l'environnement, du cadre de vie et des conséquences sur le cycle de l'eau et les moyens de subsistance et le cadre de vie. L'interdisciplinarité doit être la vertu cardinale de ces techniciens (y compris les sociologues et les sciences humaines en général)
- Les médias responsables de la popularisation d'une culture de l'eau dans le cadre du développement durable.

2- Les actions concrètes :

Notre Chantier forme le voeu que ce cahier de propositions permette de :

- recevoir des avis critiques tant sur le fond que sur la forme pour l'améliorer
- établir une liste réaliste des priorités

- rassembler des idées sur les stratégies tant locales que régionales ou internationales pour faire aboutir nos propositions car dans le domaine de l'eau les interrelations de tous ces niveaux sont liées et nécessaires
- recevoir des exemples de succès ou d'échec dans le cadre de la mise en place d'une gestion équitable ou d'une réflexion avancée sur la problématique eau dans le monde afin de mieux guider l'action et de mieux diffuser l'information au moyen des fiches d'expérience notamment.

Sur le plan méthodologique, il faudra une analyse approfondie pour éviter les solutions de facilité étant donné les interdépendances et les relations infinies et infiniment complexes dans ce domaine (Ex : pollution aux nitrates avec ses conséquences sur l'industrie chimique, le rendement agricole, la texture des sols, la faune et la flore, la structure des prix des matières agricoles, l'emploi, la déprise sociale...). Tous les acteurs sont appelés à voir grand et intégrer des savoirs au delà de leur domaine habituel de réflexion.

3- Les perspectives :

Nul n'est devin et on ne peut préjuger des résultats. On sait cependant que nombreuses sont les bonnes volontés et les acteurs qui se sont attelés avec sérieux à travers le monde à réaliser telle ou telle proposition (ou énoncé similaire, en fonction des contextes particuliers).

Nos amis à travers le monde ont permis l'élaboration de ces propositions ainsi que les multiples collaborations et réunions internationales jusqu'ici réalisées. Nul doute qu'ils travailleront à leur diffusion, à leur popularisation et à leur mise en débat dans les champs professionnels les plus divers comme il sied à cette problématique vitale, à nulle autre pareille.

L'Alliance constitue le terrain naturel où la stratégie pourrait être définie comme elle est le lieu idéal pour : diffuser ce cahier et les documents du Programme eau, valoriser les propositions et mettre sur pied des ateliers méthodologiques sur les stratégies, les visions d'avenir et constituer des groupes citoyens pour suivre et veiller à la mise en chantier de ces concepts pour traiter par exemple de l'irrigation, de la question des coûts, de la sécurité alimentaire....

La problématique Eau doit fédérer les humains car elle dépasse les querelles, les nations....et intéresse directement la Vie.

Elle est incontestable parce qu'incontournable. La Charte Européenne de l'eau (1967) stipule dans son article XII : *“ L'eau n'a pas de frontière. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale ”.*

C'est cette coopération qui nous intéresse à l'Alliance. En nous d'en définir les voies et les moyens. ENSEMBLE.

En guise de conclusion : Souvenons-nous de Saint Ephrem disant :

“ Le plongeur, lui aussi, de la mer, il tire la perle. Plongez, tirez la pureté qui s'y trouve plongée ”

Nous espérons beaucoup de perles du regard du lecteur sur ces propositions.

Et, pour finir, nous sollicitons, dans le même temps, son indulgence car qui oserait prétendre à l'exhaustivité sur un tel sujet ? L'artiste belge Jean-Claude Van Damme le dit mieux que quiconque quand il affirme^[15] : *“ L'eau, c'est quelque chose de concret mais pas concret. Parce que l'eau...peut me nourrir, mais aussi l'eau...peut me porter. Parce que l'eau a des lois magiques. L'eau peut tenir des cargos dans la mer, des milliers de tonnes d'acier...C'est quelque chose qui a beaucoup de dimensions, l'eau ”.*

Notes

^[1] Position adoptée en novembre 1992 par l' " Union of Concerned Scientists " qui rassemble près de 1600 scientifiques dont 102 lauréats du Prix Nobel.

^[2] Los Angeles Times, 08 mai 1999.

^[3] International Herald Tribune, 12 septembre 2001.

^[4] Le Monde, 11 septembre 2001.

^[5] J.W. Maurits la Rivière, " Threats to the world's water ", Scientific American, Septembre 1989, p. 48- 55.

^[6] Cité par Pierre Cornut dans sa thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Novembre 1999.

^[7] - Karl Wittfogel, " Le despotisme oriental ", Editions de Minuit, Paris, 1964.

^[8] Les Etats Unis ne donnent cependant pas eux-mêmes le bon exemple en la matière quand on voit leur politique vis-à-vis du Canada et surtout vis-à-vis du Mexique, pour ce qui est du partage de l'eau du Rio Grande.

^[9] Sylvia Zappi, " Un tiers des ressources en eau potable sous la menace des nitrates ", Le Monde, 10 Juin 1997, P.13. Voir aussi " Les pesticides dans l'eau ", Institut français de l'Environnement, Orléans, Collection Etudes & Travaux n° 19, Octobre 1998

^[10] Tonino Serafini, " La bataille des prix mobilise du nord au sud ", Libération, 27 avril 1999, p.19.

^[11] - La Tribune Desfossés du 28 juillet 1999 annonce que le gouvernement anglais a imposé une baisse du prix de l'eau de 14% aux opérateurs privés qui commercialisent entièrement l'eau du pays. De plus, ce prix doit baisser de 38% par rapport au cours actuel d'ici 2004-2005.

^[12] Pour la partie la mieux pourvue de l'Humanité seulement hélas !

^[13] Pierre Cornut, Thèse de doctorat présentée à l'Université Libre de Bruxelles, Novembre 1999.

^[14] On notera à cet égard que même en zone désertique, avec une pluviosité annuelle de 10mm, de modestes capacités de captage et de stockage suffisent pour assurer une eau potable de haute qualité pour une personne. En zone tropicale et tempérée, cela est encore plus aisé. Il faut revenir à cette technique que les Romains et les Arabes ont si longtemps utilisée et qui était en usage en Afrique du Nord il y a une cinquantaine d'années à peine.

^[15] Première, août 1999



L'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire

Agir collectivement pour contribuer à des transformations répondant aux défis du XXI^e siècle.

Depuis la fin des années 80, de nombreuses initiatives dans différentes régions du monde, issues des milieux les plus variés, contribuent à la mise en mouvement de divers acteurs sociaux afin d'organiser un vaste processus mondial, susceptible de participer à la recherche de valeurs, de propositions et de règles pour surmonter les nouveaux défis auxquels fait face l'humanité.

Au début des années 90, de nombreuses rencontres continentales, thématiques et collégiales sont organisées. Ce processus aboutit en 1993 à la rédaction de la *Plate-forme pour un monde responsable et solidaire*.

Des groupes régionaux se mettent en place, des réseaux professionnels et thématiques internationaux sur les grandes questions de notre temps se développent, l'Alliance est lancée. Elle reçoit, entre autres, l'appui financier et technique de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'action collective, allant de l'échelle locale jusqu'au niveau mondial, afin de peser ensemble sur l'avenir d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Le défi de l'Alliance est de favoriser l'unité dans la diversité, en proclamant la capacité de nos sociétés à comprendre et valoriser la complexité des situations, l'interdépendance des problèmes, la diversité et la légitimité des points de vue géoculturels, sociaux et professionnels.

L'Alliance, espace d'échanges, de réflexions et de propositions, se structure autour de 3 axes principaux d'organisation :

Les groupes locaux visent à réunir des personnes d'une commune, d'une région, d'un pays, d'un continent, à partir des réalités et des enjeux de leur société. C'est la **voie géo-culturelle**. Elle reflète la diversité des lieux et des cultures.

Les groupes d'acteurs socio-professionnels veulent susciter le dialogue et la mobilisation dans une profession, un milieu donné (jeunes, paysans, scientifiques, élus locaux ...). C'est la **voie collégiale**. Elle reflète la diversité des milieux sociaux et professionnels, leurs préoccupations et responsabilités face à la société et aux défis du monde actuel.

Les chantiers thématiques cherchent à former des groupes de réflexion sur les grandes questions qui concernent notre avenir commun (gestion durable de l'eau, intégration régionale et mondialisation, marchés financiers, art et société...). C'est la **voie thématique**. Elle reflète la diversité des défis auxquels l'Humanité est confrontée pour le XXI^e siècle. Les chantiers thématiques

sont regroupés en quatre pôles : Valeurs et Culture, Economie et Société, Gouvernance et Citoyenneté, Humanité et Biosphère.

Cherchant à tirer parti de la richesse et des expériences accumulées par ces groupes de réflexion tout en s'articulant à des dynamiques citoyennes convergentes, l'Alliance s'est donnée comme objectif d'aboutir à des propositions concrètes, collectivement élaborées. C'est ainsi qu'ont été organisées :

- **des rencontres internationales**, au sein de chaque chantier thématique et de chaque collège,
- **des Assemblées continentales simultanées** (Afrique, Amériques, Asie, Europe) et une rencontre régionale dans le monde arabe (au Liban) en juin 2001.
- une **Assemblée mondiale de Citoyens** qui s'est tenue en décembre 2001 à Lille- France, réunissant plus de 400 participants du monde entier.

L'ensemble de ces rencontres ont permis l'élaboration d'une soixantaine de *cahiers de propositions pour le XXIème siècle* et d'une *Charte des responsabilités humaines*, édités en plusieurs langues et dans différents pays.

Depuis le début de l'année 2002, l'Alliance s'engage dans un processus de diffusion et de valorisation de ces résultats. Les réseaux s'élargissent, se diversifient et leurs thèmes de travail deviennent de plus en plus transversaux. Par ailleurs, ils renforcent des liens avec les autres démarches visant à une autre mondialisation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter **le site de l'Alliance** www.alliance21.org qui présente en trois langues (français, anglais et espagnol) l'histoire de l'Alliance, les défis auxquels elle répond, les chantiers et les forums de discussion qu'elle accueille.

Courriel : info@alliance21.org

Les cahiers de propositions sur internet

Tous les cahiers de propositions, qu'ils soient sous forme provisoire ou définitives, et dans toutes leurs traductions, sont disponibles sur le site internet de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, à l'adresse :

<http://www.alliance21.org/fr/proposals>

Thèmes disponibles :

Valeurs, éducation, cultures, art et science

Education et enseignants - L'éducation à une citoyenneté active et responsable - L'Alliance et les médias - L'Art et l'Identité Culturelle dans la construction d'un monde solidaire - Femmes - Actions et propositions de jeunes pour un changement social - Une diversité culturelle interculturelle à l'ère de la globalisation - Propositions du collège interreligieux - Guerres, génocides, ...face aux situations extrêmes, restaurer l'humanité dans l'humain - Penser la réforme de l'Université - Maîtrise sociale du système de production scientifique - Société de l'information, société de la connaissance : la nécessaire maîtrise sociale d'une mutation - Temps et développement soutenable

Economie et société

Les transformations du monde du travail - Le mouvement syndical à l'aube du 21ème siècle - Exclusion et précarité - Entreprises et solidarité - L'exercice des responsabilités de l'entreprise - L'entreprise responsable - Production, technologie et investissement - Consommation éthique - Politique fiscale, impôt, répartition du revenu national et sécurité sociale - Finance solidaire - Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun - La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique - Dette et ajustement - Commerce équitable - De l'échec de l'OMC à Seattle ... aux conditions d'une gouvernance globale - Souveraineté alimentaire et négociations commerciales internationales - Le développement intégralement durable, une alternative à la globalisation néo-libérale - Politiques économiques, idéologie et dimension géo-culturelle - Femmes et économie - Economie solidaire - La santé et ses enjeux au 21ème siècle - Les défis de la pêche artisanale au 21ème siècle - L'agriculture et le développement durable - Le droit des peuples à se nourrir et à réaliser leur souveraineté alimentaire - Sécurité Alimentaire

Gouvernance et citoyenneté

Les principes de la gouvernance au 21ème siècle - Le territoire, lieu des relations : vers une communauté de liens et de partage - Penser la ville de demain : la parole des habitants - Violences urbaines - Les paysans face aux défis du 21ème siècle - Les leaders sociaux au 21ème siècle : défis et propositions - Autorités locales ou animation locale - Etat et développement - Alimentation, nutrition et politiques publiques - De la conversion des industries d'armement à la recherche de la sécurité - Les militaires et la construction de la paix - Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux défis du 21ème siècle

Relations entre l'humanité et la biosphère

Education à l'environnement : 6 propositions pour agir en citoyens -
Propositions relatives à la question de l'eau - Sauver nos Sols pour
Sauvegarder nos Sociétés - Forêts du Monde - Efficacité énergétique - Ecologie
industrielle : programme pour l'évolution à long terme du système industriel -
Société civile et OGM : quelles stratégies internationales ? - Refuser la
privatisation du vivant et proposer des alternatives

Les éditeurs partenaires

Edition en espagnol au Pérou : Centro Bartolomé de las Casas (Cusco)

Renaud BUREAU du COLOMBIER et Camilo TORRES
E-mail: ccamp@apu.cbc.org.pe

Centro Bartolomé de las Casas
Pampa de la Alianza 465
Cusco - Pérou

Tel +51 84 236494
+51 84 232544
Fax +51 84 238255

Edition en portugais au Brésil : Instituto Pólis (São Paulo)

Hamilton FARIA
E-mail: hfaria@polis.org.br
<http://www.polis.org.br>

Instituto Pólis
Rua Araújo, 124 - Centro
São Paulo - Sp - Brésil
CEP 01220-020

Tel: + 55 11 3258-6121
Fax: +55 11 3258-3260

Edition en arabe au Liban : Centre Culturel du Liban Sud (Beyrouth)

Ziad MAJED
E-mail: zmajed@hotmail.com

Tel: + 961 1 815 519
Fax: + 961 1 703 630

**Edition en anglais en Inde :
Pipal Tree (Bangalore)**

E-mail: pipaltree@vsnl.com
<http://www.allasiapac.org>

Pipal Tree
139/7 Domlur Layout,
Bangalore 560071 - India

Tel : +91 80 556 44 36
Fax : +91 80 555 10 86

**Edition en chinois :
Yanjing group (Beijing)**

GE Oliver (Haibin)
E-mail: ollie@mail.263.net.cn

Room 521, Goldenland Bldg.
#32 Liangmahe Road, Chaoyang District
Beijing, P.R. China
Postal Code 100016

Fax: +86 10 64643417